

Public en reprise d'études

- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaire d'un dispositif de formation professionnelle continue (CPF, CFP, PLAN de FORMATION ou autre financement)

L'inscription administrative relève a priori d'un statut « formation continue » : c'est le SFCA - Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage - de l'Université Toulouse Jean Jaurès qui le confirme. Plus d'informations [sur ce lien](#).

Aussi vous devez **obligatoirement** :

- Au dépôt de votre candidature à l'INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées, et sans attendre la décision de la commission d'admission, **prendre contact** avec le service de le SFCA.
- A réception de la notification d'admission et avant de vous présenter sur la chaîne d'inscription, **reprendre obligatoirement rendez-vous avec une** gestionnaire du SFCA [à partir de cette page web](#). (Prise de rendez-vous ouverts à compter de mi-juillet).

Contacts au service de la Formation Continue et de l'Apprentissage Université Toulouse Jean-Jaurès :

Samantha JACQUET, Tracy MONTEIRO, Annick PUZENAT
Tél. : 05 61 50 37 41/ 05 61 50 47 97 / 05 61 50 41 02
reprise.etudes@univ-tlse2.fr

Page web : www.univ-tlse2.fr

Rubrique [Formation Insertion](#) / [Formation Continue](#) / [Diplômer](#) / [la reprise d'études dans des diplômes de formation initiale](#)